

Compte-rendu conférence téléphonique du 9/12/2020

Vous trouverez ci-après plusieurs types d'informations, comme d'habitude

– l'état actualisé des personnels de la DRFiP 31 le 10/12/2020 et de la DGFiP au 9/10/2020.

– le compte-rendu de la conférence téléphonique de ce matin avec une précision : l'essentiel de l'audioconférence était consacré à la présentation par le représentant de la préfecture de l'état du projet de la future Cité administrative de Toulouse. Nous en avons fait un CR spécial disponible sur le site. Les autres sujets abordés très rapidement en 30mns environ (SIE, fonds de solidarité, PCE et SIE du Mirail, accueils,...)

Prochaine conférence téléphonique la semaine prochaine (date et heure à préciser).

Pensez à nous adresser vos questionnements sur les adresses mail christian.terrance@dgifp.finances.gouv.fr et/ou christian.terrance31@gmail.com

Amitiés et fraternité Yves et Christian

État des lieux de la direction au jeudi 10 décembre 2020

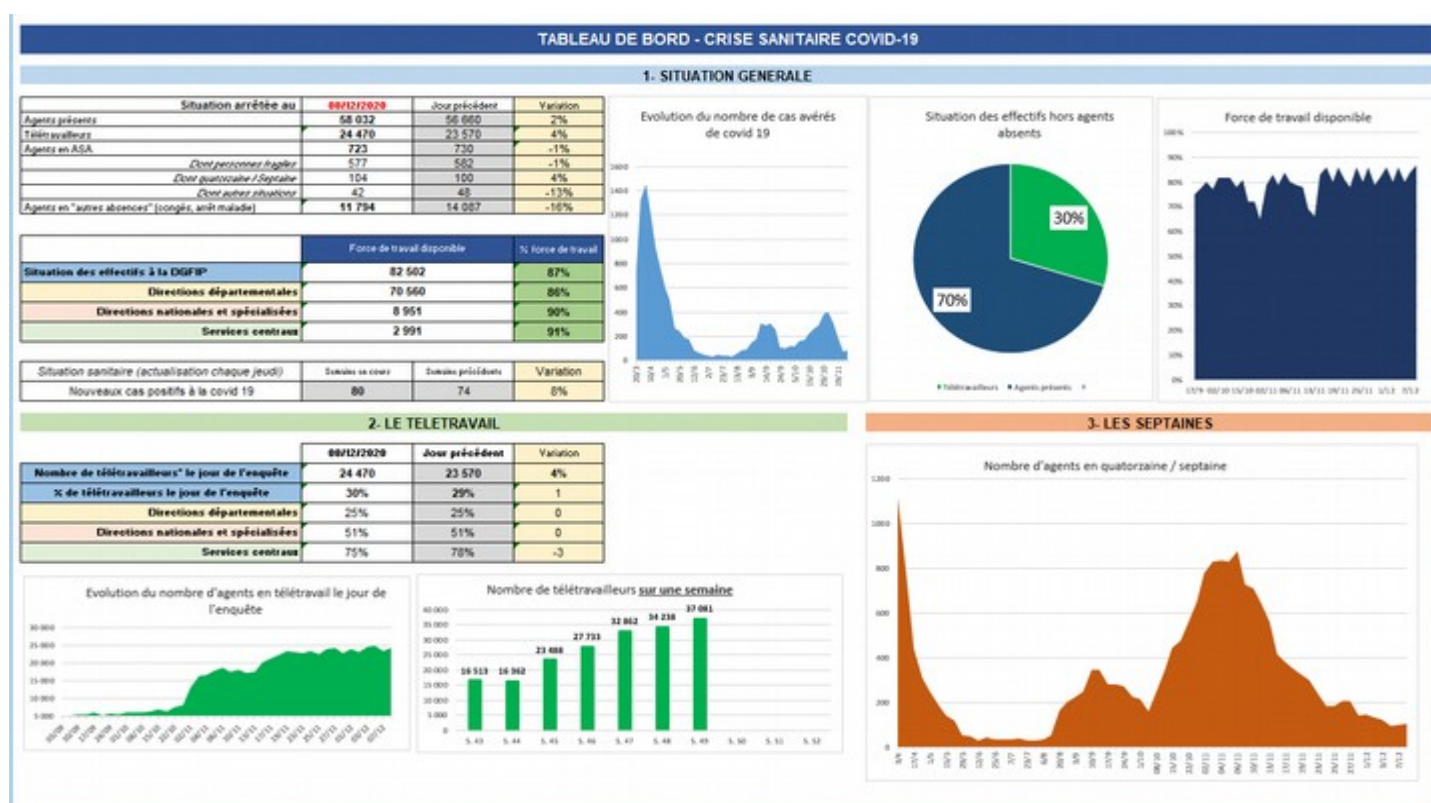
	% AGENTS PRESENTS	% AGENTS EN TELE W	% télé+Nom/Présents+télé + nomades
SIP	70 %	15 %	17 %
SIE	78 %	8 %	10 %
TRES	71 %	18 %	21 %
SPF SDE	73 %	15 %	17 %
CF*	46 %	42 %	48 %
Direction et autres	56 %	25 %	31 %
Total	64%	21%	25 %

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : 1.127 soit 64%
 Nombre d'agents (A+, A, B, C) en activité à leur domicile ou en activité nomade : 367 soit 21% des effectifs, dont 87 nomades hors de leurs services, soit 25% des agents travaillant aujourd'hui

Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID19 : 9
 pas de cas positif aujourd'hui, 52 cas positifs depuis mars 2020,
 249 agents en absence hors COVID - 14 % (congrés, maladies,... et temps partiels)

629 agents en télétravail au moins 1 jour au cours des 5 derniers jours : 35,9% des effectifs totaux.

État des lieux de la DGFiP au mercredi 9 décembre 2020



Compte-rendu de l'audioconférence direction/OS du 9 décembre 2020

Cette audioconférence a fait l'objet de deux temps :

1. La future Cité Administrative de Toulouse

C'était l'objet principal de cette audioconférence avec la présentation par M. Escassut, chargé par la préfecture du suivi du projet de construction d'une Cité Administrative de Toulouse à Jolimont.

C'est pourquoi cette partie a fait l'objet de notre part d'un compte-rendu spécifique que nous pouvons vous adresser (tout comme le diaporama de fil conducteur du représentant de la préfecture) si vous le souhaitez en envoyant un mail à christian.terrance@dgfip.finances.gouv.fr *

Vous pouvez aussi retrouver notre compte-rendu facilement sur le site de *Solidaires Finances Publiques* au lien suivant : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/211-cr-demenagement-de-la-cite-administrative-de-toulouse.html>

2. Les autres sujets évoqués assez rapidement (cf CR page 3)

Ils ont été traités en une 30ne de minutes et vous en retrouverez les grandes lignes dans la page qui suit.

3. Dans ce cadre un point particulier sur le bloc des professionnels

Là aussi vous pouvez retrouver sur le site nos actions depuis plusieurs semaines maintenant selon les liens suivants :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/209-communique-de-presse-bloc-professionnel.html>

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/208-actions-bloc-professionnel.html>

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/206-lettre-aux-entreprises-et-elus-locaux.html>

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/205-tract-sie.html>

Mais nous souhaitons revenir sur ce sujet pour rendre compte de nos rencontres de ce jeudi 10 décembre :

Nous avons transmis nos documents à de nombreuses personnalités dont des élu-es au niveau national, régional, départemental et local mais aussi aux représentant-es du monde des entreprises, des médias ,...

Visioconférence avec le Président du CESER (Conseil Économique Social et Environnemental Régional) Jean Louis Chauzy et Marielle Gaudois représentant-e au CESER des entreprises d'Occitanie

Ils ont été particulièrement attentifs à notre interpellation, notamment au fait que celle-ci repose non sur des revendications corporatistes mais sur la défense de l'intérêt général et pour les personnels de l'intérêt et du sens du travail au service des usager-es en l'occurrence professionnels. Particulièrement conscients aussi de l'engagement des personnels dans cette période particulière depuis le mois de mars pour répondre au mieux et au plus vite aux attentes des entreprises. Au final le Président du Ceser s'engage à des interpellations multiples (ministre, préfet, élu-es, directeurs des 13 départements d'Occitanie, presse et Ceser lui-même) sur la nécessaire présence du service public d'autant plus que la région engage par ailleurs des programmes de revitalisation des bassins d'emplois et des villes dites « d'équilibre ».

Nous vous tiendrons bien entendu informé-es des suites qui seront données concrètement à ces engagements.

Entretien avec Sébastien Nadot, député de Haute-Garonne dans le Lauragais qui a suivi depuis le début notre conflit de 2019 sur le NRP. Et qui continue à suivre dans sa circonscription les actions menées par les élu-es locaux et les syndicats (CGT et Solidaires Finances Publiques).

Il connaît parfaitement le dossier et a souvent soutenu nos actions comme nous le rappelons ci-dessus. Particulièrement attentif lui aussi au développement de nos arguments sur la période que traversent notamment les services du bloc des professionnels il a pris l'engagement de nous soutenir à nouveau.

Dans ce cadre il posera prochainement une question écrite aux ministres qui ont en charge notre secteur d'activité et adressera des courriers au DRFiP avec copie au ministre chargé des comptes publics.

Entretien à venir avec Claude Raynal, sénateur de Haute-Garonne, président de la commission des finances et membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique. Par ses deux fonctions au Sénat il est tout particulièrement au cœur du sujet que nous posons. Dès que nous aurons des suites de nos échanges nous vous en tiendrons informé-es.

La question des emplois	<i>Réponses de la direction</i>
<p>La honte voilà ce que ressentent les agent-es qui voient depuis ce début de semaine les usagers sous la pluie en longue file devant les CFP.</p> <p>Et de prendre l'exemple des accueils sur rendez vous exclusif qui en mettent certain-es d'autant plus fous de rage quand ils ont attendu et se font rabrouer à l'arrivée.</p> <p>Mais aussi la réponse d'un chef de service qui dresse le bon constat et ne trouve comme réponse à donner que de répéter « il faut qu'ils prennent rendez-vous, qu'ils utilisent internet,... » mais n'a aucune réponse à donner sur le fond du problème qu'il laisse donc à gérer aux agent-es de l'accueil...</p> <p>Et enfin le décalage logiciel entre les informations du compte fiscal entre les usagers et l'administration qui conduit à des incompréhensions qui en rajoutent une couche.</p>	<p><i>Je partage la difficulté nous dit le DRFiP mais on ne peut pas permettre l'entrée massive à cause de la crise sanitaire et on doit progresser sur ce qui ne va pas ! Nous avons quelques réponses malgré tout :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>une partie des usagers viennent et sont amenés à dire deux fois la même chose (à Tisséo et à nous) pour bénéficier des tarifs sociaux de transport ;</i> - <i>je salue le sang-froid des collègues de l'accueil pour l'incident qui a eu lieu à la Cité administrative ;</i> - <i>nous avons un problème effectivement de décalage qui est problématique et les informaticiens maison travaillent sur la question.</i> - <i>nous poursuivons nos échanges avec la CCI et la chambre des métiers en particulier sur le fonds de solidarité.</i> <p><u>Notre commentaire</u> : Mais vous nous faites des réponses du même niveau que le chef de service que l'on cite à savoir qu'elles ne servent à rien pour gérer la réalité au quotidien ! Vous êtes responsable pour une part de ce qui se passe en particulier avec l'accélération « quoi qu'il en coûte » de l'accueil exclusif sur rendez-vous et là vous êtes incapables de faire face aux réalités.</p> <p>Sur Tisséo nous osons espérer que vous n'allez pas leur transmettre par échange de données les fichiers de la DRFiP parce que là il y aurait un très gros problème de déontologie nous semble-t-il.</p>
<p>Les motions des agent-es des PCE, du SIE du Mirail et de Villefranche de Lauragais</p> <p>Après les agent-es du CDIF de Colomiers et des SPF de Toulouse les agent-es de ces services se sont, eux aussi, adressés au DRFiP.</p>	<p><i>Pour les motions des PCE et du SIE du Mirail je répondrais dans les prochains jours comme pour le CDIF et les SPF.</i></p> <p><i>Pour Villefranche de Lauragais nous avons eu des échanges avec la mairie qui s'engage à réaliser des travaux qui permettront d'occuper le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage du bâtiment. C'était une condition absolue pour que nous puissions rester sur ce site et donc la solution est proche du point de vue immobilier.</i></p>
<p>La cellule fonds de solidarité</p> <p>Nous n'avons cessé ces derniers temps de réclamer son renforcement pour faire face aux demandes des professionnels dans cette période.</p>	<p><i>Le DRFiP indique qu'il nous a entendus et que d'ores et déjà la cellule est renforcée et qu'il travaille à un renforcement supplémentaire y compris pour assurer la période des congés de fin d'année.</i></p>
<p>Pouvez-vous faire un point après l'engagement d'échanger avec les responsables des SIE ?</p> <p>Et quelle réaction avez-vous face à la fraude manifeste et importante sur le fonds de solidarité ?</p>	<p><i>Nous travaillons avec les SIE et les cadres référents depuis la fin de semaine dernière et avons indiqué que les chefs de services avaient la main pour organiser leur service dans la période.</i></p> <p><i>Sur la fraude nous en sommes conscients et la DG a mis en place un filtre qui devrait permettre de la réduire. Ensuite les PCE sont invités à être attentifs aux dossiers qu'ils pourraient détecter...</i></p>
<p>Question sur la gestion des indicateurs</p>	<p><i>Le DRFiP l'a dit et le répète à tous les chefs de services on ne sera pas au rendez-vous des objectifs fixés et c'est tout à fait normal. Nous ne ferons aucune pression sur le sujet et nous assumons de ne pas les atteindre.</i></p>
<p>Jeudis après-midi 24 et 31 décembre et demande de fermeture des services</p>	<p><i>La direction fermera les services et le communiquera mais c'est impossible pour les SPF compte-tenu de leur spécificité avec les notaires.</i></p>